

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Pierre ABELIN

**OBJET : Budget principal, budgets annexes de l'eau potable et du parc de stationnement Saint-Jacques
Vote du budget primitif de l'exercice 2012**

Mesdames, Messieurs,

Lors de sa séance du 28 novembre 2011, le conseil municipal a débattu sur les orientations budgétaires de la ville pour 2012.

Les différentes commissions ont, à partir de ces orientations et des besoins recensés, émis un certain nombre de propositions qui ont permis de préparer le projet de budget primitif pour l'exercice 2012 soumis à votre adoption. La note de présentation, ci-jointe, expose de manière plus détaillée, les grandes orientations de ce budget.

* * * * *

VU les articles L 2311-1, L 2312-1 et suivants du code général des collectivités territoriales relatifs au vote du budget primitif,

VU l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au budget principal,

VU l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable au budget annexe du service de l'eau potable,

VU l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable au budget annexe du parc de stationnement Saint-Jacques,

CONSIDERANT la teneur du débat portant sur les orientations budgétaires qui s'est déroulé lors de la séance du conseil municipal du 28 novembre 2011,

CONSIDERANT le projet de budget primitif de l'exercice 2012 du budget principal et des budgets annexes présenté par le Maire, soumis au vote par nature, avec présentation fonctionnelle,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter le budget primitif pour l'exercice 2012 tel que décrit dans le document annexé et conformément aux tableaux ci-dessous :

- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,

COMMUNE DE CHATELLERAULT**Délibération du conseil municipal**

du vendredi 27 janvier 2012

n° 2

page 2/3

Le **budget principal**, pour l'exercice 2012, est équilibré en recettes et dépenses aux montants de :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	34 195 300 €	37 730 000 €	16 010 200 €	12 475 500 €
Opérations d'ordre	3 539 700 €	5 000 €	664 800 €	4 199 500 €
TOTAL	37 735 000 €	37 735 000 €	16 675 000 €	16 675 000 €

Le budget annexe du **service de l'Eau Potable**, pour l'exercice 2012, est équilibré en recettes et dépenses aux montants de :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	2 576 000 €	3 290 000 €	1 745 000 €	1 031 000 €
Opérations d'ordre	749 000 €	35 000 €	40 000 €	754 000 €
TOTAL	3 325 000 €	3 325 000 €	1 785 000 €	1 785 000 €

COMMUNE DE CHATELLERAULT**Délibération du conseil municipal**

du vendredi 27 janvier 2012

n° 2

page 3/3

Le budget annexe du **Parc de stationnement Saint Jacques** pour l'exercice 2012, est équilibré en recettes et dépenses aux montants de :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	149 000 €	119 000 €	69 000 €	99 000 €
Opérations d'ordre	55 000 €	85 000 €	85 000 €	55 000 €
TOTAL	204 000 €	204 000 €	154 000 €	154 000 €

Pour : 26

Contre : 0

Abstentions : 9

M Gratteau, Mme Barrault, Mme Vacheron, Mme Aumon (1 pouvoir M. Cibert) MM. Monaury, Michaud (1 pouvoir M. Leveque),
Mme Daydet

Certifiée exécutoire

Par le maire de la commune de Châtellerault

Transmis à la sous-préfecture, le 01//02/2012 N°538

Publié au siège de la Mairie, le 31/01/2012

Pour ampliation,

Pour le maire et par délégation,

La responsable du service juridique

Emmanuelle ADAM